



**Déclaration de Laurent PREVOST,
Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
au sujet du Coronavirus**

jeudi 1^{er} avril 2021

Seul le prononcé fait foi

Chers concitoyens,

La mise en œuvre de mesures de déconfinement progressif que nous annonçons aujourd'hui avec le Président du Gouvernement est avant tout le résultat d'un effort collectif.

Les travaux très précis et déterminants des services sanitaires calédoniens, appuyés à certains moments par ceux de l'Etat et les autorités coutumières, ont permis de mettre en œuvre un dépistage massif des personnes ayant été potentiellement exposées au virus.

Ajoutés au civisme dont vous avez fait preuve et dont nous vous avons remercié à plusieurs reprises, ils nous ont rapproché en quelques jours d'un niveau de risque compatible avec un large exercice des libertés publiques et individuelles.

Celle d'aller et venir tout d'abord, intégralement rétablie. Le principe du conditionnement des déplacements à des motifs impérieux est abandonné. La présentation d'une attestation ne sera plus nécessaire dès demain. En revanche, il faut continuer à porter un masque dès lors qu'on se déplace à plusieurs et dans l'ensemble des lieux recevant du public ou les locaux de travail. Sur la voie publique, le non-respect de cette mesure continuera de donner lieu à une amende.

Le travail de contrôle des forces de sécurité sera réorienté vers le nouvel objectif que nous poursuivons : prévenir le risque de la formation de clusters, sources de contamination multiples susceptibles de peser sur les capacités hospitalières du territoire.

Les rassemblements extérieurs de plus de 50 personnes où le respect des gestes barrières est très difficile à vérifier et les listes de présents quasi impossibles à établir seront, à ce titre, formellement interdits jusqu'au 11 avril prochain inclus. Ils feront l'objet d'une verbalisation et, le cas échéant, d'une dispersion immédiate.

Ces règles signifient en revanche qu'en pratique et dès demain il sera possible de recevoir chez soi sa famille ou ses amis. Il sera également possible d'aller en mer ou chasser. Je demande à chacun de mettre en œuvre de manière raisonnable ces possibilités pendant les 10 jours qui viennent.

Les établissements recevant du public dans des lieux fermés devront quant à eux prévoir l'aménagement de leurs espaces pour faire appliquer les gestes barrières et les distances adaptées. Les établissements de restauration, type bars nakamals et restaurants, seront concernés par des mesures supplémentaires motivées par des raisons sanitaires : fermeture à minuit, obligation de la consommation à table, mise en place de dispositifs type cahier de rappel qui garantissent les possibilités de traçage et d'identification. La bonne mise en œuvre de ces consignes fera elle aussi l'objet de contrôles réguliers. Les établissements de loisirs comme les discothèques où les mesures barrières ne sont raisonnablement pas possibles à faire respecter ne pourront pas rouvrir avant le 11 avril.

S'agissant des cultes, les différents lieux de célébration des offices seront soumis aux mêmes règles que les autres établissements accueillant du public. Il appartiendra donc aux autorités religieuses d'apprécier l'opportunité de leur réouverture en particulier pour la fête de Pâques, au regard de leur capacité à y faire respecter les mesures de distanciation et gestes barrière prévus dans les espaces clos.

Tous ces éléments vont être précisés dans l'arrêté conjoint que nous allons signer le Président du Gouvernement et moi-même et dans les annexes en cours de finalisation par la DASS. La cellule d'information du public du Haut-Commissariat sur les règles applicables en matière de confinement et de circulation reste active au 26 63 26.

Je souhaite naturellement que tous ces éléments permettent également une reprise rapide des liaisons internes entre la Grande Terre et les îles.

Quant aux accès aux personnes venant de l'extérieur, ils restent très encadrés et soumis à des règles sanitaires proposées par la Nouvelle Calédonie et spécifiques au Territoire.

Nous sommes donc sur le chemin du retour vers la vie d'avant, au moment où d'autres territoires confrontés à des situations épidémiologiques dégradées, vivent une situation inverse. J'ai une pensée ici pour nos compatriotes de métropole, où des mesures strictes viennent d'être de nouveau annoncées, comme pour nos voisins de Papouasie Nouvelle-Guinée vers laquelle la France vient d'envoyer du matériel depuis la Nouvelle Calédonie. Une pensée aussi vers nos compatriotes de Wallis et Futuna où des mesures similaires aux nôtres et une campagne active de vaccination sont en train de fortement ralentir la propagation du virus.

Notre sens de la responsabilité collective doit s'en trouver renforcé d'autant. Notre situation est enviable et Il est donc impératif d'adapter nos comportements en conséquence sachant que le risque zéro, comme nous avons pu déjà l'affirmer avec le président Santa, n'existe pas. Ce qui veut dire que les mesures annoncées aujourd'hui sont naturellement modifiables si le contexte sanitaire l'exige.

A la responsabilité, s'ajoute, comme toujours depuis le début de cette crise, un devoir de solidarité, qui à l'échelle nationale, a continué de jouer à plein ces derniers jours.

10.000 doses de vaccin ont été remises aux services sanitaires calédoniens vendredi dernier et à la fin du mois d'avril ce sont plus de 80 000 doses qui auront été mises à disposition du Pays. Il faut redire ici combien il est important de poursuivre la campagne de vaccination qui est en cours de développement et va durer sur plusieurs mois.

Nous avons de nouveau l'opportunité d'être un exemple de territoire capable de maîtriser la circulation du virus et redevenir Covid free. Elle nous oblige au même comportement citoyen qui a prévalu au cours des presque 4 semaines passées. L'unité et la solidarité doivent continuer de nous animer en ce sens.

Avec vos élus, avec les membres du Gouvernement en charge des affaires courantes, nous savons pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour continuer à respecter ces consignes au service de notre objectif toujours actuel de territoire de Covid-free et nous vous en remercions.